



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RÉACTION DE L'ATUQ AU BUDGET DU QUÉBEC 2011-2012 Aucune mesure pour le transport en commun

Québec, le 17 mars 2011. L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) se dit préoccupée par l'absence de mesures pour le transport en commun dans le budget déposé aujourd'hui par le ministre des Finances du Québec, monsieur Raymond Bachand.

Rappelons que lors des consultations prébudgétaires, l'ATUQ avait demandé une nouvelle source de financement pour assurer le maintien et le développement du transport en commun. L'ATUQ recommandait entre autres au gouvernement d'habiliter les plus grandes villes du Québec, desservies par les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à imposer une taxe municipale sur l'essence pouvant atteindre 3 cents additionnels le litre.

De plus, lors de son dernier discours inaugural, le premier ministre Jean Charest avait fait du développement durable l'une de ses priorités. En 2009, il avait également identifié le transport en commun comme un des moyens privilégiés pour atteindre la cible québécoise de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2020.

En plus d'être un moyen efficace pour atteindre les objectifs environnementaux, le transport en commun est un important facteur de développement économique et d'équité sociale.

C'est pourquoi, selon l'ATUQ, il faut non seulement maintenir l'appui déjà consenti à l'ensemble du secteur, mais il faut aussi accélérer la cadence et accroître les investissements pour répondre aux exigences du présent et préparer l'avenir. La tendance risque de s'inverser si l'on ne trouve pas rapidement des sources additionnelles de financement dédié pour soutenir une croissance devenue incontournable.

L'ATUQ réitère que seul un appui substantiel des pouvoirs publics peut véritablement assurer le développement du transport collectif. Pour l'ATUQ cela doit se traduire par une bonification des programmes gouvernementaux existants et par une accélération des investissements. En ce sens, l'ATUQ placera au cœur de ses priorités le renouvellement et la bonification de la politique québécoise sur le transport collectif.

À propos de l'ATUQ

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Elle a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'Association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

Rappelons qu'en 2009, les membres de l'ATUQ ont injecté plus de 1,8 milliard de dollars dans l'économie du Québec. Leurs activités ont permis, au cours de la même année, de soutenir plus de 19 000 emplois directs et indirects.

-30-

Renseignements

Valérie Leclerc, responsable des communications et des relations publiques

Association du transport urbain du Québec

Téléphone : 514 280-8167 - Cellulaire : 514 758-6444 - valerie.leclerc@atuq.com

www.atuq.com